

Date de la séance

Le 29 avril 2026

Date de convocation

Le 23 avril 2026

Date de publication

Le 23 avril 2026

Nombre de délégués

En exercice	34
Présents	23
Procurations	10
Excusé	0
Absent	1

N° 2026-04-30

OBJET :

**Désignation des
représentants la
Commission
Intercommunale des
Impôts Directs (CIID)**

Le Président certifie
que la liste des
délibérations a été
publiée sur le site
internet de la
Communauté de
Communes Gally-
Mauldre

L'an deux mille vingt-six

Le mercredi 29 avril, à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal de la mairie de Feucherolles, en séance publique, sous la présidence de Vincent GAY, Président.

Commune d'ANDELU : Vincent MECHENET

Commune de BAZEMONT : Jean-Bernard HETZEL,

Commune de Chavenay : Myriam BRENAC, Stéphane GOMPERTZ

Commune de CRESPIERES : Adriano BALLARIN, Agnès TABARY

Commune de DAVRON :

Commune de FEUCHEROLLES : Michel DELAMAIRE, Martine LEPAGE,
Christophe LELAIT

Commune d'HERBEVILLE : Vincent GAY

Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Nathalie CAHUZAC,

Commune de MAULE : Olivier LEPRETRE, Samuel COLLIN, Caroline QUINET, Benjamin GOHET, Amina DEMBRI, Nicolas BOURGET, Vincent LAVISSE

Commune de MONTAINVILLE : Sophie MALLEDAN (suppléante d'Éric MARTIN, excusé)

Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Jean-Philippe ANTOINE,
Nathalie ZENOU, Magali HANNECART, Sophie LAFEUILLADE

Procurations :

Sandrine HUSER a donné pouvoir à Jean-Bernard HETZEL
Christophe DEBUISNE a donné pouvoir à Nathalie CAHUZAC
Jean-Marie ROLLET a donné pouvoir à Michel DELAMAIRE
Jerôme FENAILLON a donné pouvoir à Sophie LAFEUILLADE
Damien GUIBOUT a donné pouvoir à Adriano BALLARIN
Sidonie KARM a donné pouvoir à Olivier LEPRETRE
Denis COURTOT a donné pouvoir à Samuel COLLIN
Sylvie BIGAY a donné pouvoir à Amina DEMBRI
Carl MAUGER a donné pouvoir à Magali HANNECART
Thomas BATIGNE a donné pouvoir à Vincent GAY

Absents : Gilles STUDNIA

Secrétaire de séance : Agnès TABARY

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Impôts, article 1650 A-1,

CONSIDERANT que la durée du mandat des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs est la même que celle du mandat du Conseil communautaire,

CONSIDÉRANT que, dans chaque établissement public de coopération intercommunale soumis de plein droit ou sur option au régime fiscal prévu à l'article 1609 nonies C du Code général des impôts, il est institué une commission intercommunale des impôts directs composée de onze membres ;

CONSIDÉRANT que le président de l'établissement public de coopération intercommunale (ou un vice-président délégué) est membre de droit de cette commission

CONSIDÉRANT que le nombre de commissaires siégeant à la Commission Intercommunale des Impôts Directs est de 10 titulaires et de 10 suppléants,

CONSIDÉRANT que les commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Directeur des Services Fiscaux sur une liste de contribuables dressée par le Conseil communautaire, en nombre double,

CONSIDÉRANT, l'avis favorable du bureau communautaire nouvellement élu en date du 15 avril 2026 ;

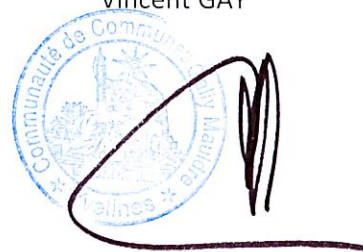
ENTENDU l'exposé de Vincent GAY, Président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DESIGNE** les commissaires titulaires et suppléants ainsi qu'il suit (20 titulaires, 20 suppléants) :

COMMUNES	Commissaires Titulaires	Commissaires Suppléants
MAREIL SUR MAULDRE	Nathalie CAHUZAC Karine GONCALVES	Victoria RECIO Gabriella PANICCIA
MONTAINVILLE	Éric MARTIN Patrick PASCAUD	Sophie MALLEDAN Jean-Philippe PELE
FEUCHEROLLES	Martine LEPAGE Thomas MAURELLI	Philippe REYZ Olivier LAFFAILLE
CRESPIERES	Adriano BALLARIN Michel ODDOS	Agnès TABARY Éric BERTHEMY
ST NOM LA BRETECHE	Dominique GERBERT Bérangère SAVRE	Amélie DE SAINT-MARS Matthieu CHATIGNOUX
CHAVENAY	Xavier COUNEAU Hélène DISERVI	Olivier ENGERAND Stéphanie PRECHAC
DAVRON	Valérie DURAND Marc SIMONNEAUX	Michel RICHARD Maurice PERRAULT
ANDELU	Gilbert LEGRAND Stanislas JAMOIS	Jean-Yves BENOIST Jean-Francois CHARRIER
MAULE	Hervé CAMARD Sylvie BIGAY	Aude GUERITEAU Alain PALADE
BAZEMONT	Jean-Bernard HETZEL Sandrine HUSER	Fabrice BALOT Bertrand CAFFIN

Le Président
Vincent GAY



Pour copie conforme,

- Mise en ligne de l'acte le
07/05/26
- Document rendu exécutoire le